

# PARACHA VAETHANANE ואתחנן

## CHABAT NAH'AMOU

**Chaque personne doit faire rentrer Chabat avec les horaires de la communauté qu'il fréquente**  
JERUSALEM Entrée : 19h01 • Sortie : 20h22 PARIS-IDF: 21h22 • 22h39 Tel-Aviv 19h24 • 20h25  
Marseille 20h52 • 22h00 Miami 19h53 • 20h49 Alameda(USA) 20h07 • 21h09 Palerme 20h05 • 21h08

### Résumé des points principaux de notre Paracha :

Moché prie intensément "vaethanane" (supplier, implorer), mot dont la valeur numérique de 515 correspond au nombre de prières adressées par Moché à Hachem afin qu'il puisse entrer en Erets Israël. Mais c'est finalement Yéochoua, son élève et successeur qui conduira les Bné-Israel sur leur terre. Moché exhorte le peuple de garder les mitsvot, en respectant, en particulier l'interdiction de l'idolâtrie. Puis la paracha fait le rappel de l'émotion du Har Sinaï, et des miracles depuis la sortie d'Égypte. Moché désigne les trois villes de refuge situées sur la rive est du Jourdain, réitère les 10 COMMANDEMENTS, et exhorte les Bné-Israel à demeurer fidèles à l'alliance contractée sur le mont Sinaï. Moché donne le passage du « Chema Israël » (le premier paragraphe), injonction à la mitsva de reconnaître l'unité d'Hachem ainsi que de l'aimer, à la mitsva d'étudier et d'enseigner la Tora à ses enfants, ainsi que celles de la mézouza et des téfilin. Moché met en garde les enfants d'Israël de n'oublier ni Hachem, ni la rédemption d'Égypte et ne pas mettre à l'épreuve Hachem qui est un D-ieu 'Jaloux'. Puis la paracha fait état de l'interdiction de se lier aux 7 peuples que Hachem leur livre et qu'IL leur fait vaincre lorsqu'ils rentreront en terre d'Israël.

**« Tout endroit que la Torah a éclairé de sa lumière et de sa sainteté, ne serait ce qu'une seule fois, sera éternellement empreint de sainteté et restera constamment saint. »**

(Rabbi 'Haïm de Volozhin, Nefech Ha'Haïm 4 : 30)

**« J'ai supplié ( ואתחנן ) vers Hachem en ce temps-là en disant:...» (Vaét'hanan 3,23)**

Le premier verset de notre paracha rapporte la supplication insistante de notre maître Moché vers D-ieu en vue de lui permettre de pénétrer sur notre Terre. Mais, malgré les 515 prières invoquées par Moché, chiffre correspondant à la valeur numérique du mot ואתחנן comme l'indique le midrach, cela se solde par un refus catégorique d'Hachem qui l'exhorte de cesser : « Assez pour toi! Ne continue pas de me parler encore de cette chose-là ! » (verset 26)

Le Rav Zamir Cohen de demander pourquoi D-ieu fit-il arrêter les prières de Moché, pourquoi ne pas l'avoir laissé continuer de demander? Et pourquoi l'avoir arrêté justement au bout de la 515em prières? ( on peut même se demander pourquoi pas avant..)

Et de répondre que si Moché avait prononcé une seule téfila supplémentaire, il serait alors entré en Eretz Israël ( n.d.l.r : ce qui n'était pas souhaitable, le Âm Israël allant fauter par la suite, cela aurait eu des conséquences désastreuses..)

Le Rav explique que la leçon à tirer de cet épisode est que pour chaque requête présentée par un juif, il y a un nombre à partir duquel elle sera acceptée, qu'il ne faut donc pas se décourager, et continuer à demander encore et encore la (bonne) chose souhaitée car au delà d'un certain nombre de fois que l'on aura prié pour cette même chose, elle sera accordée.

Le 'Hazon Ich (Kovets Iguerot 2) enseigne que « La chose principale est de se renforcer sur l'idée que nous n'avons pas besoins d'un envoyé pour nos prières. Tout le monde peut obtenir des bontés par ses prières ...Tout le monde a la capacité d'annuler de durs décrets par ses prières. »

Et Rabbi Nathan, élève Rabbi Na'hman de Bresslev, de dire: « Si je n'avais vécu que pour enseigner que le désespoir n'existe pas, cela aurait valu la peine !» Notre seul travail est d'y croire d'une foi entière et de toujours remercier et demander...

**« La souffrance d'éduquer les enfants permet de se sauver des affres du Guéhinam. Pour quelle raison? Tout d'abord parce que, comme le disent nos Maîtres, le "guidoul banim" (faire grandir les enfants) est une grande souffrance en soi, tant les difficultés sont nombreuses et variées. Ensuite, parce que cela demande beaucoup de patience et exige beaucoup de miséricorde. Tout cela entraîne, mesure pour mesure, que la miséricorde de D. se réveille et s'épanche sur nous. »** (Le Gaon de Vilna )

**« ..., et tu ne voleras pas,... »** (Vaét'hanan 5,17)

A l'approche des fêtes, un riche h'assid apporta un beau service de table à Reb Chmouel de Karov. Étant donné que Reb Chmouel faisait la sieste quand il se présenta, il le remis alors à un de ses h'assid présent ce jour là, Reb Zélig de Shrintzk. Le h'assid aisé l'expliqua à Reb Zélig qu'en fait il avait acheté deux services, un pour lui-même et l'autre pour le Rabbi et que malgré son intention de départ, il avait tout de même décidé de laisser le choix au Rabbi, tout en lui désignant quel service était destiné à qui lors de l'achat.

Lorsque Reb Chmouel se reveilla, il choisit directement le service que le h'assid fortuné lui avait destiné. Sentant que Reb Zélig était impressionné par ce choix, le tsaddik affirma : « N'imagine pas un instant qu'il s'agisse là de roua'h hakodech, l'inspiration divine. Il n'en est rien ! Mais laisses moi te raconter une histoire qui est arrivée à moi et à mon frère qui est un rav important... et un mitnagued. Lorsque je fus invité au mariage de son fils avec la fille d'un magnat, mon frère me montra dès mon arrivée, les somptueux vêtements que le futur beau-père avait préparés pour sa fille, la mariée. Parmi ceux-ci, il y avait une robe magnifique, rebrodée d'or du haut en bas et ornée de pierres précieuses. Mais dès que mon frère s'avança, ce vêtement à la main, pour me le faire admirer, je ne pus m'empêcher de reculer ; "il sentait", expliquai-je à mon frère. Comme celui-ci se moquait de ma réaction et éclatait de rire, je demandai que l'on prie son me'houtan de se joindre à nous. Quand il arriva, j'entrepris de lui poser plusieurs questions afin de tenter d'établir avec exactitude comment il s'était procurer cette robe éblouissante. Il s'avéra que c'était un éminent aristocrate non-juif qui lui en avait fait cadeau ; plus exactement, c'était une marque d'estime relative aux douze milles roubles d'or que ce me'houtan lui avait permis de gagner aux dépens d'un autre juif. A cet instant mon frère en fut frappé de stupeur. Mais vois-tu, cela ne signifie pas pour autant que j'avais eu recours aux pouvoirs surnaturels de roua'h hakodech. Cela signifie simplement que si un homme respecte scrupuleusement la limite entre son propre bien et celui de son voisin, le moindre objet provenant d'un vol, aussi infime soit-il, devient révoltant à ses yeux, bien qu'il ignore parfois pourquoi, au point qu'il lui est impossible de s'en approcher. »

Le Méam Loez (Emor 23,26-32) enseigne : « L'une des fautes les plus graves est le vol. La prière d'un voleur est détestable aux yeux de Hachem.

Les mammifères sont entièrement consumés sur l'autel (en tant que sacrifices), mais Hachem nous a ordonné d'ôter l'appareil digestif d'un oiseau avant de l'offrir (Vayikra 1,16) car les volatiles mangent de la nourriture volée.

Cela doit nous servir de leçon (la prière remplaçant les sacrifices). Il faut savoir que les prières d'un homme ayant un objet volé en sa possession ne sont pas acceptées. [...]

Bien que la génération de Noa'h fût coupable de nombreux péchés, le décret du déluge fut scellé à cause du vol ( cf Rachi Beréchet, 6:13 : La décision finale de leur anéantissement ne fut arrêtée qu'à cause du vol n.d.l.r). »

**« Si une personne prend plaisir à Chabat,  
on lui accordera les désirs de son cœur »** (guémara Chabat 118a)

**« Garde le jour du chabat pour le sanctifier, comme t'a ordonné Hachem,  
ton Eloqim. »** (Vaét'hanan 5,12)

Reb Mèir Yè'hie d'Ostrow avait l'habitude de jeûner souvent. Il expliquait son comportement ainsi : « On est tenu de transformer jusqu'à ses instincts et d'habituer son système digestif à ne pas 'réclamer'. Certes lorsqu'un tsaddik accompli mange et boit, il se rapproche de D-ieu par cette activité. Mais moi qui ne suis pas un tsaddik, je dois autant que possible m'abstenir de manger. » Et de fait, il en vint à jeûner même le Chabat...

Il arriva qu'un jour, dans son étude, il sermonna un juif qui avait profané publiquement le Jour du Repos et lui reprocha son impudence.

-« Mais, rebbe, rétorqua le pécheur, vous aussi vous profanez le Chabat !

-Je... quoi ? demanda le tsaddik atterré.

-Rebbe, expliqua l'autre, vous jeûnez le Chabat et c'est là, indéniablement, une marque de dédain envers le saint jour !

-Tu as raison, mon fils, admit le tsaddik. Toutefois ma profanation de Chabat n'est pas tout à fait semblable à la tienne. Vois-tu, de ton exemple, les gens tireront parti ; du mien, c'est fort peu probable...»

Le jour du Chabat est au dessus du temps, et chaque jour de la semaine tire ses bénédictions de ce jour saint. Contrairement aux jours de la semaine où nous élevons un aliment par la bénédiction récitée avant sa consommation, le jour du chabat toute la création est à un niveau supérieur de sainteté et nous jouissons de cette élévation en en profitant ( bien évidemment les bénédictions à réciter restent de mise.)

Rabbi Na'hman de Breslev ([Likouté Eitsot ) enseigne «Nous mangeons les repas de Chabat afin que les 6 jours de la semaine soient bénis par ces repas» et le Zohar ( Yitro 88) que « les 6 jours de la semaine tirent leurs bénédictions des repas du Chabat. »

Rabbi de Riminov (Tiféret 'Haïm) de dire «Grâce aux repas de Chabat, une personne acquiert de l'amour pur et de la crainte de Hachem » et le Sifté Tsadik (Vayikra) «Les repas de Chabat font pénétrer de la émouna chéléma (foi parfaite) en chaque juif. »

« Nous devons s'asseoir avec respect à la table du Shabbath, car nous sommes assis au festin du Roi. Le Zohar dit : lorsque nous disons le haMotsi la présence divine apparaît. » (Choul'han haTahor - Maamar haTsnout)

Le Yalkout Réouvéni explique que le repas du vendredi soir ainsi que la prière d'arvit, amènent la bénédiction sur les 2 premiers jours de la semaine (dimanche et lundi).

Le 2e repas et la prière de cha'harit, apportent la bénédiction sur les 2 jours suivants.

Le 3e repas et la prière de min'ha, accordent la bénédiction sur les autres jours.

Et le Sfat Emet (Brezan paracha Chela'h) de dire : « Pourquoi est-ce une mitsva de manger, de boire et de dormir pendant Chabat? Par ce moyen, nous élevons les plaisirs dont nous profitons pendant la semaine, et ce même sans avoir des pensées ou des intentions élevées.

Au même moment, nous entraînons la descente d'un flux de d'abondance pour la semaine à venir. »

**« Le lien idéal entre un homme et son épouse pourra s'établir lorsqu'ils  
parviendront tous les 2 au niveau du don ;  
alors leur amour ne cessera jamais et leur vie sera pleine de bonheur et de  
satisfaction, tous les jours de leur existence. »**

(Rav Dessler - Mikhtav Mééliyahou)

## CHABBAT NAH'AMOU : CHABBAT DE CONSOLATION

Le premier Chabath qui suit Ticha BeAv est le Chabath de la joie de la consolation qu'on espère. Il s'appelle «Chabat Na'hamou», du nom de la haftara : «Na'hamou na'hamou ami» («Consolez, consolez Mon peuple»).

Les 'sept semaines de consolation' est le surnom donné à la période des sept chabatot avec les sept haftarot, entre Ticha Bé Av et la nouvelle année, Rosh Hashanah. Pendant chacune de ces 7 semaines, nous lisons une haftara dans la série dite des "haftarotes de consolation" (Shéva Dénah'améta). Ce sont des haftarot qui relatent des prophéties de réconfort et de visions de la délivrance messianique.

Il est dit dans le Talmud (Ta'anit 30a) : «Réjouissez-vous avec Jérusalem et soyez dans la joie à cause d'elle, prenez part à sa joie, vous tous qui êtes en deuil à son sujet» (Yéchaya 66, 10). Nous en concluons que quiconque prend le deuil pour Jérusalem mérite de voir sa joie.» Ces choses ont été dites au présent, «mérite», et non au futur. Par conséquent, où est la joie qui a été promise à toutes les générations passées, qui ont versé des torrents de larmes sur la destruction de Jérusalem ? C'est que le fait d'être en deuil sur la destruction constitue en soit la consolation. Comment cela ? Nos Sages disent : «Il y a un décret qui veut que celui qui est mort s'oublie du cœur.» Dans les Chroniques anciennes, nous lisons que les peuples qui ont perdu leur indépendance ont pris le deuil pendant une certaine période à cause de cette catastrophe, mais au fil des années ce deuil a fini par s'éteindre, et les descendants de ces peuples se sont dispersés et assimilés parmi les autres peuples qui étaient venus à leur place. En ce qui concerne ces peuples, le décret sur le mort s'est accompli, et ils ont été oubliés du cœur. Seul le peuple d'Israël, qui est en deuil depuis près de deux mille ans sur la destruction de son Temple, qui reste en deuil et refuse de se consoler, n'est pas en deuil sur quelque chose de mort et qui a disparu du monde. Le peuple d'Israël ne s'est jamais résigné à sa situation, il n'a jamais désespéré du salut, sachant que notre sauveur reviendra bel et bien vers lui.

Maintenant nous comprenons les paroles du Talmud «il mérite de voir sa joie». Le fait même que les bnei Israël continuent à rester en deuil est un signe que le Temple n'est pas mort, car s'il était mort, il y a un décret selon lequel le mort s'oublie du cœur. Et maintenant il «mérite de voir sa joie», la joie de ce que l'espoir ne soit pas perdu. Le Temple sera reconstruit car le peuple d'Israël n'a jamais désespéré, et en vérité, immédiatement après le jeûne, nous fêtons le Chabat Na'hamou, dans la joie et l'allégresse, même si pendant les années écoulées le Temple n'a pas encore été construit et le sauveur n'est pas encore venu, car nous nous sommes affligés pour le temple de Jérusalem, et c'est pourquoi nous avons la certitude qu'il se relèvera, très bientôt et de nos jours. Que nous vivions l'avènement de notre juste Machia'h bientôt et de nos jours, sans aucune souffrance, uniquement dans la bonté et la miséricorde d'Hachem Amen !

**« A partir du moment où le Temple a été détruit, le Machia'h est né. »**  
(Midrach Abba Gorio)

### **Le 15 Av : Amour et renaissance (ce Chabat 24 Juillet 2021)**

Le 15 Av est indubitablement le jour le plus mystérieux du calendrier juif. La consultation du Choul'hane Aroukh (le « Code de loi juive ») n'indique aucune observance ou coutume liée à ce jour autre que l'omission des Ta'hanoune (confession des fautes) et autres passages similaires dans les prières de ce jour (comme c'est le cas lors de toutes les festivités) et, qu'à partir du 15 Av, il convient d'intensifier son étude de la Torah puisque c'est la période où les nuits commencent à s'allonger et « la nuit fut créée pour l'étude ».

Le Talmud nous dit qu'il y a bien longtemps, « les filles de Jérusalem s'en allaient danser dans les vignobles » le 15 Av et « tout celui qui n'avait pas de femme allait là-bas » pour y trouver une fiancée.

Il est enseigné "Il n'y eut pas de jours plus joyeux pour le peuple Juif que le 15 Av (TOU BEAV) et Yom-Hakippourim." : nous voyons ici que Tou Beav passe avant Yom Kippour, puisqu'il est considéré par le Talmud comme la plus grande fête de l'année, suivie de près par Yom Kippour !!

Yom Kippour, nous sommes joyeux car nos fautes sont pardonnées.

Le 15 Av, nous sommes joyeux car c'est ce jour là que les mariages entre tribus furent autorisés.

-Ce jour là, toutes les jeunes filles empruntaient des vêtements à une autre, cela, afin de ne pas faire honte à celle qui n'en possédait pas.

Même la fille du roi devait emprunter des vêtements, en l'occurrence à la fille du Cohen Gadol qui elle, l'empruntait à la fille de l'assistant du Cohen Gadol.

-C'est le 15 Av que les Bne-Israel apprirent que les morts liés à la faute des explorateurs avait cessés, à la quarantième année dans le désert.

-Après la mort de Yeochoua, les mariages entre tribus devinrent autorisés.

-La tribu de Binyamin fut à nouveau admise dans le Klal Israel.

-Le roi Ochea leva l'interdit de se rendre à Yerouchalaïm en pèlerinage.

-Après la mort de l'empereur Adrien, les Juifs furent autorisés à enterrer les morts de la ville de Betar.

En fait, il est naturel que le 15 Av soit un mystère. Marquant la « pleine Lune » du tragique mois de Av, il est la fête de la Rédemption future et, de ce fait, un jour dont l'essence est par définition hors de notre portée, à nous qui sommes en exil, pour l'instant...

**« Ce n'est pas la situation dans laquelle il vit qui détermine l'homme, mais c'est l'homme qui décide quelle est sa situation.**

**Car grâce à une confiance en Hachem à toute épreuve, l'homme vit dans la sérénité et s'ouvre les portes de la joie. »**

( le Baal haTanya)

## **Halah'a 'Time' : Questions/ Réponses**

**Q: Une personne étant à l'hôtel, comment fera t-elle Nétilat Yadayim à son réveil?**

**R :** En général, dans les chambres d'hôtel, le lavabo se trouve dans les toilettes, et il ne faut pas faire Nétilat Yadayim du matin ou après les toilettes dans un tel endroit.

C'est pour cela qu'il est conseillé de préparer déjà la veille, de l'eau dans une bouteille, afin de faire Nétilat Yadayim avec, dans une poubelle ou par la fenêtre.

**Q : Est-ce que la lecture de Téfilat hadérekh est obligatoire ou facultative?**

**R :** Celui qui prend la route en dehors de la ville pour une mesure d'une "Parsa", équivalent à 72 min de voyage, devra faire la Téfilat hadérekh en finissant par "Choméa téfila", et à priori celle-ci doit être dite au pluriel.

De plus, cette Téfilat hadérekh ne sera pas dite de manière facultative, mais elle est complètement obligatoire [Yalkout Yossef siman 110].

**Q : Est-ce que le voyage aller et retour s'additionnent? (N.D.L.R: pour le récit de la Téfilat hadérekh)**

**R :** Si l'aller et le retour dans la même journée font 72 minutes de transport, il récitera la Téfilat haderekh (entière) avec le nom d'Hachem, même s'il a voyagé la moitié d'une Parsa le matin, et l'autre moitié la nuit.

Mais s'il a voyagé environ une demi heure la nuit, et à dormir dans une autre ville, et le lendemain a voyagé encore l'équivalent d'une heure, les voyages ne s'additionnent pas, et il dira la Téfilat hadérekh sans Chem ou Malkhout (sans "Adonay Élohénou Melekh Haolam" NDLR) [Yalkout Yossef siman 110].

(traduction Ouriel David ben Rabbi H'aïm, issu de « A'h Tov Vah'essed » halah'a yomit 5780)

**« Il y a une tsédaka qui est facile à faire, et dont la récompense est immense. Cette tsédaka est d'être généreux avec nos mots, afin d'apaiser le pauvre, d'apporter de la joie à ceux qui sont inquiets, et à développer la paix. »**  
( le Mé'il Tsédaka)

**Valeur inestimable**

Un libre-penseur s'adressa un jour à l'auteur du 'Hidouchei Harim, Reb Yits'hak Mèir de Guer, et lui soumit cette question :

« Dans le Chema, il est dit : "Prenez garde à vous, de peur que votre cœur ne soit séduit, que vous ne vous détourniez(...) S'enflammera la colère de Hachem contre vous, et la terre ne donnera pas sa récolte...", et ainsi de suite. Or j'observe que c'est l'inverse qui se produit : le saint homme a une vie difficile tandis que moi, qui suis un libre-penseur, je possède tout ce que je veux !

-Puisque tu bases ta question sur deux versets du Chema, déclara le tsaddik, je suppose que tu as lu sans doute ce texte au moins une fois dans ta vie.

-C'est exact, répondit le libre-penseur.

-Dans ce cas, dit le tsaddik, en échange de la mitsva que représente une unique lecture du Chema, ce que tu possèdes est faible. Tu mérites bien plus ! »

**CHABAT CHALOM À VOUS AINSI QU'À TOUTE VOTRE FAMILLE  
ET BON "TOU" ('15') BÉAV !**

**DÉDIÉ À LA GUÉRISON TOTALE DE :**

(*"C'est Chabat, on ne peut pas crier; la guérison est proche",* שבת היא מלזעוק ורפואה קרובה לבה

Yoel Shimon H'aï ben Mazal Fortunée, Daniel Chalom ben Pnina, Albert Bernard Avraham ben Julie Kamouna, Mih'ael ben Rina, Ouriel Ben Yaffa, l'enfant Chlomo ben Achira Péssia, Rabbi Efraïm ben Louna, Samy Azar ben Éma Laïla, Eli ben Rivka, Itsrak ben H'aya, Benjamin ben H'abiba véChlomo, Eric Tsion Israël ben Rah'el, Jean-Pierre Yetro Ben Esther, Ouriel David ben Léa, Yaniv Moché ben Evelyne Naïna H'ava, Chalom ben Esther, Théo Shimon Ben Shoshana, Yonathan Ouriel ben Léa Marlène Ricka, Maurice Moché ben Esther, Jean-Pierre Refael ben Esther, Mordehay ben Djamila Azogui, Maurice Moss ben H'anna, Mordeh'aï ben Messouka, Mordeh'ai Ben Messody, Daniel Ben Baya, Aaron ben Béh'ouria, le petit Noa'h Moché Mi'hael Gérard Ben Laetitia Rivka, Koral Refael bat Sarit, Avigaïl bat Batchéva Néh'ama Chochana, Doris bat Aaron, Sarah bat Esther, Rivka bat Esther, Rivka bat Yéhoudite Mazal, Josiane Léa bat Fortunée Messaouda, Yael Berti bat Gina Zara,

Denise Rah'el bat Mathilde, Laurence Dvora bat Rina, Clara, Andrée Esther Tita bat Emma, Hadassa bat Esther, H'aya Mouchka bat Esther Valerie, Narkis bat Dalya, Fleurette H'aya Simh'a bat Fortuné Méssaouda, Stella Yildiz bat Linda, Linor Léa bat Daniela, Gislaine Andréa Ruth bat Sarah, Rivka bat Aviva, Maguy Maïssa bat Chochana et de tous les malades et blessés parmi le Âm Israël et les h'assidés oumot aÔlam : אמן !

**Pour la venue de Machia'h dans la miséricorde aujourd'hui et de nos jours : אמן !**

**Léavdil, dédié à l'élévation de l'âme de:** Rav Adin ben Rivkah Leah (17 Ménah'em Av 5780 ), Sumner Murray Rothstein ( 22 Menah'em Av 5780), Yasmine Sitruk bat Esther (25 Menah'em Av 5780), Rabbin Shai Ohayon z.l. ( 6 Elloul 5780 ), Charly Shalom ben Oreida (14 mar hechvan 5781), Gilbert Eliyahou ben Nina (14 mar hechvan 5781), Simone Rahel bat Emilie Ester (14 mar hechvan 5781), Sarah Pessia bat Yvette Yokheved (17 mar hechvan 5781), Rav Jonathan Sacks (20 mar hechvan 5781), Robert Moyal ben Lili Labassi (19 Kislev 5781), Eliaou ben Yeoudit ( 25 kislev 5781), Esther Horgen (6 Tevet 5781), Rika Gozman ( 8 Tevet 5781), Léone Giuséppé ben Bella Djamila ( 9 Tevet 5781), Jacques Kupfer ben Sarah (26 Tevet 5781), Jean-Pierre ben Avraham (5 chévat 5781), Shmuel David ben Avraham z.l. (5 chévat 5781), Rav Menachem Mendel Meshi Zahav ( 10 chevat 5781), Avraham ben Choulamit ( 11 Chevat 5781), David Elie Barou'h Israël ben Mihâl (16 Chevat 5781), Sarah Sissia bat Annie H'anina (19 Chevat 5781), Ruth bat Avi et Rachel (23 Chevat 5781), Haim Victor Ben Myriam ( 25 chevat 5781), 'Haya Jocelyne Menana Naomie bat Marie Myriam ( 3 adar 5781), Eliaou ben Esther (16 Adar 5781), David ben Gina ( 17 Adar 5781), Jean Frydman (1 Nissan 5781), H'aim Ben Marcelle (6 Nissan 5781), Paulette Simh'a bat Djouar (13 Nissan 5781), Rebecca bat Haziza ( 10 Yiar 5781), Omer Tabib ( 1 Sivane 5781), Ido ben Assaf Avigal ( 2 Sivan 5781), Yigal Yehoshua (6 Sivane 5781), Rouh'ama bat Miriam ( 22 Tamouz 5781), Matan ben Tova (3 Menah'em Av 5781) et tous les disparus parmi le Âm Israël et les h'assidés oumot aÔlam : אמן !